

DOSSIER COMMUNAL DE SYNTHÈSE

Risques naturels et technologiques

Département
de la Seine-Maritime

SAINT-PIERRE-EN-PORT

INFORMATION

DES POPULATIONS

LA LETTRE DU MAIRE

Notre commune est exposée à 3 risques majeurs : 1 risque naturel et 2 risques technologiques.

ien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a droit à l'information préventive.

e présent document a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés à SAINT PIERRE EN PORT : mouvement de terrain, risque nucléaire et transport de matières dangereuses.

ans vouloir dramatiser, il faut être conscient que le risque nul n'existe pas. Alors, soyons prêts à réagir face à ces événements.

» souhaite que ce document réalisé conjointement avec les services de l'État vous apporte l'information que vous pouvez attendre sur ce sujet ».

Le Maire

Hubert TIENNOT

La commune de SAINT PIERRE EN PORT est exposée à :

■ 1 risque naturel



Mouvement de terrain

■ 2 risques technologiques



Nucléaire



Transport de matières dangereuses

L'INFORMATION PRÉVENTIVE

Information préventive a été instaurée par l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987 : « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ». Cette loi a été intégrée à l'article L 124-2 du Code de l'Environnement. Informés, les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans leur vie courante, pour mieux s'en protéger et acquerront ainsi une confiance lucide, génératrice de bons comportements individuels et collectifs.

airie de Saint-Pierre-en-Port



PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Ce dossier a été établi en septembre 2001 conjointement par la mairie de ST PIERRE EN PORT et la préfecture de la Seine-Maritime - SIRACED PC



LES RISQUES NATURELS



Risques

- Sur la commune de SAINT PIERRE EN PORT, le risque « mouvement de terrain » est lié à la présence de la falaise crayeuse le long du littoral.
- Le recul de la falaise littorale menace plus particulièrement un immeuble de 27 appartements et 3 maisons individuelles moins exposées. Ces habitations sont situées en bordure du haut de la falaise.
- Les effondrements sont dus à la présence d'une craie très altérée en haut de la falaise et des sous-cavages et autres cavités existant au pied de la falaise.

Prévention

- Le Plan d'Occupation des Sols (POS) prend en compte le risque lié à l'érosion de la falaise.
- Depuis 1975, des travaux ont été réalisés pour freiner le recul de la falaise : construction d'un épi perpendiculairement à la plage, enrochements de protection du pied de la falaise
- Une évaluation de la vulnérabilité a été entreprise par le CETE (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) et le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



Risques

- La sûreté nucléaire vise non seulement à prévenir les accidents mais aussi à en limiter les conséquences. A cet effet, il convient de prévoir les dispositions nécessaires pour maîtriser une situation accidentelle, même peu probable. La présence du Centre de Production Nucléaire de Paluel à proximité de la commune de SAINT PIERRE EN PORT (10 km) justifie que ce risque soit pris en compte.
- En cas d'accident majeur, les risques sont de 2 ordres :
 - un *risque d'irradiation* immédiate par une source radioactive lorsque l'homme se trouve sur le trajet des rayonnements ionisants émis par cette source radioactive située à distance,
 - un *risque de contamination* par les poussières radioactives dans l'air respiré (nuage) ou le sol (aliments frais, objets...) lorsque les substances radioactives se sont répandues dans le milieu. La contamination peut être atmosphérique (en suspension dans l'air) ou surfacique (lorsque ces substances sont déposées). Elle contaminera le porteur tant que les substances radioactives resteront en contact avec lui.
- Les conséquences pour l'individu sont fonction de la dose absorbée (durée d'exposition, proximité de la source radioactive, conditions météorologiques...). On se protège :
 - de l'irradiation par des écrans (murs notamment) et par un éloignement de la source
 - de la contamination par la mise à l'abri dans un bâtiment fermé.

Néanmoins, en cas de contamination extérieure du corps, celle-ci peut s'éliminer par simple lavage, l'eau entraînant les particules. Dans le cas d'une contamination interne, elle peut s'éliminer par les voies naturelles ou par traitement médical approprié.

Prévention

- Une réglementation rigoureuse comprenant
 - des plans de secours élaborés et mis en œuvre par l'industriel ou par le Préfet
 - des exercices de simulations permettant de vérifier l'efficacité de ces plans
 - des comprimés d'iode stable mis à la disposition de la population proche de la centrale nucléaire

relayée par :

- La commission locale d'information sur les centrales qui participe à de nombreuses actions :
 - diffusion des consignes de sécurité auprès de la population
 - réalisation de vidéos sur les méthodes de confinement en milieu scolaire
 - publication d'ouvrages sur l'environnement radiologique des centrales

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



Risques	Prévention
<ul style="list-style-type: none">le transport maritime par la Manche représente un risque pour la commune de SAINT PIERRE EN PORT de par la nature des produits transportés (hydrocarbures, produits chimiques et gaz liquéfiés...) mais également par les flux croisés importants entre les navires traversant la Manche et ceux y transitant.	<ul style="list-style-type: none">Une réglementation rigoureuse portant sur la formation des personnels de conduite, la construction de citernes selon des normes établies avec des contrôles techniques périodiques et l'identification et la signalisation des produits dangereux transportés (code de danger, code matière, fiche de sécurité)Des plans de secours sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.

Risques potentiels pouvant affecter l'ensemble du département de la Seine-Maritime

Le risque « inondation » est un phénomène naturel qui s'est intensifié dans notre département, comme dans la plupart des régions de France, sous la pression de facteurs multiples et variés.

Le risque « cavités souterraines » s'est accru ces dernières années suite aux conditions météorologiques défavorables. De nombreux effondrements de terrain (marnières) se sont ainsi produits sur les zones de plateaux crayeux.

Bien que la commune de SAINT PIERRE EN PORT ne soit pas recensée pour ces risques dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (édition 1994), il est nécessaire que la population soit informée que de tels événements peuvent toucher toutes les communes du département (se reporter au document d'information générale pour les mesures de prévention et les consignes de sécurité).

Prévenir les risques, c'est aussi en limiter les conséquences.

Information

- En cas de risque naturel ou d'accident TMD, la population serait alertée par les services municipaux. Si une évacuation s'avérait nécessaire, la population pourrait être hébergée dans la salle polyvalente « les Pommiers ».
- En cas d'accident nucléaire grave et sortant de l'enceinte de l'établissement, la population serait informée de l'évolution de la situation et de la conduite à tenir par des messages diffusés par des véhicules munis de haut-parleurs des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie ou de la municipalité, et par la radio et la télévision locales. Si une évacuation s'avérait nécessaire, des autocars seraient mis à la disposition de la population qui serait alors dirigée vers un lieu d'hébergement.

☎ 02.35.27.42.56
☎ 02.32.76.50.00

Mairie de ST PIERRE EN PORT
Préfecture de la Seine-Maritime (SIRACED-PC)

✉ www.prim.net

Site Internet du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement sur les risques majeurs

☎ 02.35.58.53.27
☎ 08.92.68.02.76
✉ www.meteo.fr

Risque naturel
Direction Départementale de l'Equipment (DDE)
Répondeur téléphonique de Météo-France

☎ 02.31.46.50.00
✉ www.ASN.gouv.fr

Risque nucléaire
Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) – Division des Installations Nucléaires

☎ 02.35.52.32.00

Risque transport de matières dangereuses
Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)

Radios diffusant les messages d'alerte et d'information

FRANCE BLEU Haute-Normandie 96.3 FM

FRANCE INTER 91.1

Plan d'affichage

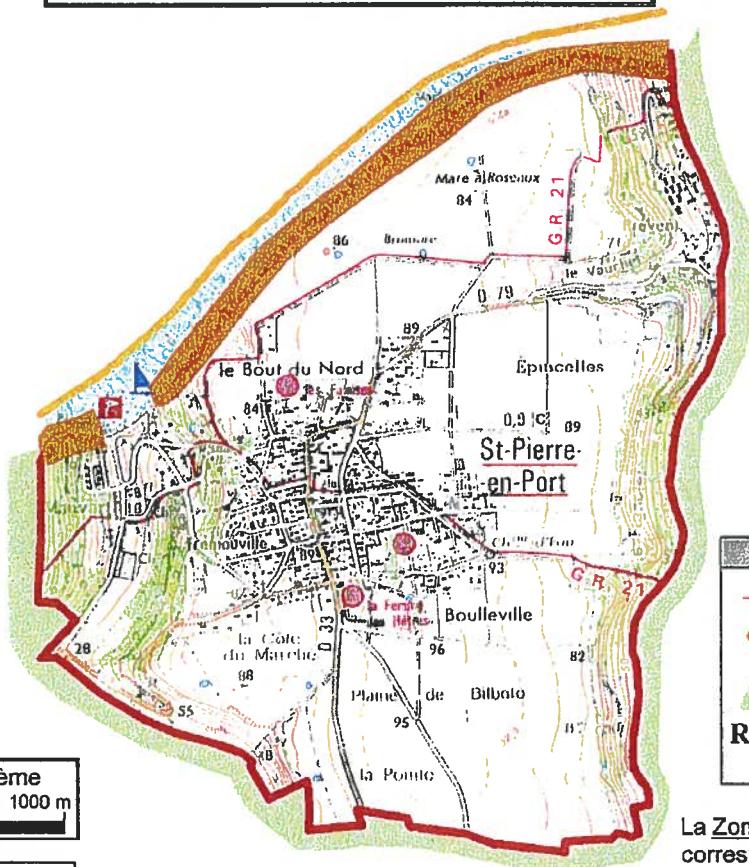
La réglementation prévoit l'organisation des modalités d'affichage des consignes de sécurité à appliquer en cas de survenue du risque. Cet affichage devra être apposé dans les endroits suivants :

- Établissements recevant du public (R.123.2 du Code de la Construction et de l'Habitation dont l'effectif public ou personnel est supérieur à 50 personnes),
- Immeubles destinés à l'exercice d'une activité industrielle, commerciale, agricole ou de service dont le nombre d'occupants dépasse 50,
- Terrains de camping ou aires de stationnement de caravanes dont la capacité équivaut au moins à 50 campeurs sous tente ou à 15 tentes et caravanes à la fois,
- Locaux d'habitation de plus de 15 logements.

Ces affiches, établies conjointement par le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Intérieur, sont disponibles en mairie et devront être apposées par les propriétaires à chaque entrée de bâtiments ou à raison d'une affiche par 5000 m² pour les terrains de camping et stationnements de caravanes.

Le présent document se veut un moyen de sensibilisation et d'information, il n'a pas de caractère réglementaire et n'est donc pas opposable aux tiers

SAINT-PIERRE EN PORT
RISQUES :
MOUVEMENT DE TERRAIN
TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES
NUCLEAIRE



LEGENDE	
	Limite de commune
	Mouvement de terrain
	Périmètre du risque nucléaire
Risque TMD	
	Maritime ou fluvial

La Zone d'information préventive des populations correspond au moins à la zone des risques.

Document cartographique élaboré en septembre 2001
en fonction des connaissances et des documents de référence.

ECHELLE 1/25 000 ème
0 500 m 1000 m

- Carte au 1/25 000 n° 1809 ouest
- © IGN - Paris - 2001
- Autorisation n° 43 - 01063